

## Subvention Carte IMAGINE R « ETUDIANT Post Bac » Année 2024/2025

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Germain de Morin subventionne la carte de transport IMAGINE R sous conditions de ressources.

### **Cette subvention s'adresse aux familles non imposables.**

\*Attention : Impôt sur les revenus soumis au barème de la ligne 14 doit être = 0 €  
Montant net de votre imposition = 0 €

***Vous êtes ETUDIANT(E) :***

***Vous allez souscrire un abonnement IMAGINE R « ETUDIANT Post Bac ».***

Après réception de votre carte Imagine R, vous contacterez le C.C.A.S avec les pièces justificatives suivantes :

- ⇒ le courrier de l'agence Imagine R indiquant le montant réglé.
- ⇒ l'avis d'impôt 2024 sur les revenus 2023 de la famille.
- ⇒ s'il n'est pas en votre possession, le double de la déclaration des revenus 2024 et l'avis d'impôt 2023 sur les revenus 2022 de la famille.
- ⇒ Pour les apprentis, l'attestation établie par l'employeur indiquant le montant pris en charge au titre des frais de transport.
- ⇒ un relevé d'identité bancaire « RIB ».

ETUDIANT « POST BAC »	Coût ANNUEL de la Carte IMAGINE R pour l'année 2024/2025	Proposition de Subvention locale du CCAS de St Germain sur Morin
Barème de référence : Tarif unique	Tarif annuel	Le montant de la subvention correspond à 30% du Tarif
TOUTES ZONES		
<b>1 à 5</b>	<b>382.40 €</b>	<b>114,72 €</b>

*(Dossier à déposer complet en Mairie pour le samedi 12 octobre 2024 dernier Délai)*